

Réf: Dossier 452950

Avis de constitution

SOCIETE « LUMINA GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 442, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025, et enregistrés le 16/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMINA GOLD »

Objet : Exploration minières ;
- Forage minier ;
- Construction et exploitation des mines ;
- la recherche et l'exploitation de substances de carrières ;
- L'obtention, l'aliénation et l'exploration ou l'exploitation de toutes concessions minières
- La réalisation de projets sociaux afférents aux opérations minières ;
- le transport de produits miniers et de matériaux de carrières.

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 442, Ilot 47

Dirigeant(s) M SORHO DOMA SOUMAILA GERAUD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05555 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69863/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

